le portage à domicile

Quand le **livre** a des **jambes**



Si vous ne pouvez pas vous déplacer et que vous aimez lire, les bibliothécaires du Pays Grand'Combien vous proposent des livres à la maison.

«Les bibliothèques sont ouvertes à tous …
Aucun citoyen ne doit être exclu du fait de sa situation personnelle.»
Article 4 de la Charte des bibliothèques

Qui peut **bénéficier** de ce **service** ?

Ce service s'adresse aux habitants du Pays Grand'Combien, qui sont dans l'incapacité de se déplacer dans une des bibliothèques de la Communauté (personnes âgées, personnes handicapées, ...).

Mode d'emploi

- Les droits d'inscription sont d'**1 €** par an.
- Votre carte de lecteur vous permet d'emprunter une dizaine de documents pour un mois.
- Le portage des documents à domicile se fera le lundi, sur rendez-vous.

Quel **choix** de **documents** ?

Vous pouvez emprunter tous les livres de la bibliothèque.
Sachez qu'il existe aussi :

- des livres en gros caractères
- des livres à écouter
- des livres à regarder (les beaux livres, les livres d'art)
- des revues, des magazines
- des CD (classique, opéra, opérette, chansons …).

Pour prendre rendez-vous avec une bibliothécaire, pour poser une question, pour tout renseignement, téléphonez au : 04 66 34 61 15







